

Sapeurs-pompiers



« L'implication du Département pour soutenir les actions du SDIS est très forte. Sa participation financière a doublé depuis 2000 ; en 2014, elle est de 8,14 M€ (sur un budget global de 24,5 M€). Nous sommes, notamment, attentifs au recrutement des volontaires et nous appuyons la création et la formation d'équipes spécialisées adaptées aux risques spécifiques des Alpes de Haute-Provence. »

Une force citoyenne



Colonel Clavaud

Dans les situations accidentelles de toutes natures, on n'est jamais surpris de voir intervenir les sapeurs-pompiers. Mais est-ce si naturel alors que les modes de vie, la technologie et les pratiques sportives évoluent constamment ? Qui sait que ces hommes et ces femmes qui viennent à notre aide sont en grande majorité des volontaires ?

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est un établissement public départemental depuis 2000.

Sa partie opérationnelle est sous l'autorité du préfet, mais la gestion administrative et financière relève du conseil d'administration (qui compte 14 conseillers généraux). « Nos interventions ne se réduisent pas à l'envoi d'une ambulance » précise le Colonel Clavaud, direc-

teur du SDIS. « Nous devons nous adapter en permanence. Le nombre d'interventions augmente, c'est maintenant 80% de secours à personne, et leur typologie se complexifie, je pense, par exemple, aux loisirs de plein air. De plus, nous sommes dans un département immense et exigeant où notre action est rendue difficile par la géographie et le climat (inondations, feux de forêts, avalanches, séismes, sites industriels...), or la rapidité de l'extraction et l'acheminement des blessés sont essentiels pour préserver leur chance de survie. Pour répondre à ces défis, nous devons former et entraîner des équipes spécialisées, composées de professionnels et de volontaires dont le métier et/ou la passion nous enrichissent. Enfin, il ne faut pas oublier que nous sommes un maillon d'une chaîne de secours qui permet une complémentarité de moyens et

d'actions (Gendarmerie, Sécurité Civile, SAMU). »

Pouvez-vous nous parler des volontaires ?

« Les sapeurs-pompiers c'est d'abord une aventure humaine. Si nous arrivons à intervenir dans tout le département, c'est grâce au volontariat, lui aussi en pleine évolution. Le travail a changé, les volontaires travaillent de moins en moins là où ils résident et ils peuvent intervenir dans des secteurs différents la journée et le week-end. C'est pourquoi, désormais, c'est un BIP qui les appelle en fonction de leurs disponibilités. Le corps des sapeurs-pompiers accueille aussi des femmes : un quart des sapeurs-pompiers volontaires du département sont des femmes, ce qui place notre SDIS parmi les plus féminisés de France. »

Paroles de volontaires



Nous avons rencontré trois femmes sapeurs-pompiers volontaires, avec des parcours très différents.

■ Anne-Cécile Bellaïche

41 ans, célibataire, prestataire de service – lieutenant au centre de Reillanne : « En 1997, j'avais 24 ans et j'étais étudiante. J'entendais la sirène et je me disais que je pouvais peut-être donner un coup de main ! J'ai fait une formation aux premiers secours mais je me posais des questions (j'ai le vertige, j'ai peur du sang, faut-il se couper les cheveux ?) et c'est après une discussion avec des amis que je me suis décidée. J'ai essayé et je suis restée. C'est très varié, même dans le secours à personne, et il y a le plaisir de l'action. Je travaille à domicile et je peux m'organiser. Finalement pas besoin d'être une superwoman : on tient compte de mes disponibilités, on peut attacher ses cheveux, les interventions se font toujours en groupe, on n'est jamais seul et on se complète. Il y a beaucoup de formations, mais c'est passionnant et enrichissant. »

■ Nathalie Pellerin

40 ans, 2 enfants, chef d'entreprise, lieutenant, adjointe au chef de centre de Riez : « Je suis tombée dedans quand j'étais petite. J'habitais à côté de la caserne, le chef de centre c'était mon oncle. En 25 ans j'ai vu une très forte évolution. Le matériel et les formations ont beaucoup changé. Les mentalités aussi, on manque de volontaires, mais les femmes ont maintenant leur place, avant on leur demandait de faire leurs preuves, maintenant c'est naturel. Ce n'est pas toujours facile de tout concilier, mais j'ai la chance d'être mariée avec un pompier ! Il faut être passionné et avoir l'esprit d'équipe, on n'est jamais tout seul. On peut se former dès 13 ans et intervenir à 16 ans. La formation de base se fait le week-end et prend entre un et trois ans. Ce n'est pas du temps perdu, on découvre énormément de choses. »

■ Catherine Agaesse

57 ans, 3 enfants, infirmière libérale, chef de centre de Quinson : « Quand je suis devenue sapeur-pompier mon métier était mis de côté, maintenant j'ai le double statut d'infirmière-pompier. Travailler en libéral c'est un atout, je peux gérer mon temps. J'ai été nommée chef de centre parce que j'étais la plus ancienne et je suis la première du 04. J'espère que cela va ouvrir la voie à mes collègues. Il faut donner beaucoup de soi et prendre une partie de notre temps libre, surtout dans les petits centres, c'est pourquoi il faut que la famille, le conjoint, acceptent. Il faut dire que les pompiers volontaires ont un très bon niveau, on a beaucoup de compétences. Bien sûr les femmes n'ont pas la même force physique que les hommes, mais on apporte une autre approche surtout dans le secours à personne ; et c'est toujours un travail de groupe, on se répartit les tâches. »

Le département est riche de

1 470 sapeurs-pompiers volontaires dont :

- 30 médecins
- 3 pharmaciens
- 4 vétérinaires
- 26 infirmiers
- 1 psychiatre
- 2 psychologues
- 1 expert en risques technologiques
- 1 expert en risques naturels

« Le volontariat diminue, or c'est ce qui permet de maintenir un service de proximité, d'assurer une présence de sapeurs-pompiers sur tout le territoire. S'il n'y a plus de volontaire, qui viendra rapidement éteindre un incendie, ou secourir un blessé au fond de nos vallées ? Les sapeurs-pompiers c'est l'affaire de tous, jeune de 16 ans comme femme au foyer de 40 ans. Pourquoi pas vous ? »

Colonel Clavaud.



Claude Fiaert
Conseiller général délégué à la jeunesse, au personnel et à l'administration général Président du SDIS.

Le SDIS en chiffres

- 7 compagnies • 42 centres de secours
- 1 470 sapeurs-pompiers volontaires
- 68 sapeurs-pompiers professionnels
- 37 personnels administratifs et techniques
- 5 équipes spécialisées : plongée et sauvetage de surface / risques chimiques et technologiques / sauvetage et déblaiement / secours en montagne / cynophile (chiens dressés à la recherche en avalanches et décombres)